

#4 La transition écologique

LE CLUB
FÊTE SES

30 ans!

Les moments saillants du développement du vélo au cours des trente dernières années ? Après *L'inscription du vélo dans les politiques publiques (#1)*, *Les préoccupations sanitaires (#2)*, *La révolution des libres-services vélo et des vélos à assistance électrique (#3)**, *La transition écologique* a placé le vélo sur le devant de la scène publique.

« Ma principale préoccupation pendant mon mandat de président fut de montrer que le vélo possédait la totalité des vertus citoyennes. Par le fait qu'il entretient la santé de son utilisateur et ne pèse pas sur celle des autres, qu'il diminue l'utilisation des énergies fossiles, induit un comportement de partage de l'espace public... Toutes ces valeurs ont modifié les rapports actuels avec le vélo », s'enthousiasme Jean-Marie Darmian, président du Club des villes et territoires cyclables de 2008 à 2014, actuellement vice-président du conseil départemental de Gironde. L'ancien maire de Créon (33) mesure le chemin parcouru. « J'ai essayé les moqueries sur le caractère bobo du vélo, mais maintenant plus personne n'oserait s'opposer à la moindre mesure le concernant, je le vois au niveau du département. Le vélo se retrouve parfois au cœur même des politiques de déplacement. Le Club des villes et territoires cyclables a grandement joué son rôle à ce niveau-là : d'une structure qui se présentait comme une alternative, elle est devenue porteuse de projets. »

De l'écologie à l'économie

Le sociologue Gérard Mermet situe au début des années 2000 ce passage de l'écologie à ce qu'il nomme l'« écolonomie », une économie responsable prenant en compte les contraintes et les opportunités environnementales. « Cette prise de conscience par des gens plutôt aisés



À contre-courant des modes de déplacement dominants, le vélo s'affirme comme un acteur essentiel de la transition écologique dans le début des années 2000.

que l'on pouvait faire mieux pour l'environnement, que cela tenait de la responsabilité individuelle tout en pouvant être source d'économie, constitue une belle illustration de ce que j'appelle l'« écolonomie ». Ces précurseurs ont ensuite été rejoints par des personnes qui ont placé le curseur du côté de l'économie financière ou du côté de l'écologie et de la préservation de l'environnement », confie cet

observateur des tendances de la société française publiées dans *Franco-scopie* (Larousse). Dès le début des années 2000, le vélo s'affiche fièrement. Les messages positifs autour de son usage ne sont plus uniquement portés par une poignée de militants. Les territoires s'en mêlent, à l'image de Toulouse, lors de la rentrée de septembre 2005, où des affiches montraient un cycliste filant à bonne allure avec le slogan

« 0 euro à la pompe ». Deux années plus tôt, le Club des villes et territoires cyclables organisait une rencontre pour que le vélo « gagne la bataille de l'image et celle de l'usage ». Le vélo n'est plus simplement un véhicule de pauvres ou de militants. Il gagne de nouveaux publics.

La mobilité fait son apparition

Le changement de dimension se trouve étroitement lié à une autre approche de la vitesse. « *Lorsque je suis arrivé sur le vélo, dans les années 2000, nous traversons l'époque florissante du TGV. Le vélo avançait un peu à contre-courant. Au cours du mandat, la notion de vitesse se trouvait de plus en plus contestée au détriment de l'édile. En ville, le vélotortue prouve qu'il roule aussi vite, sinon plus, que la voiture-lièvre.*

Transformation notable, les distances se quantifient en durée et plus seulement en kilomètres. Le terme émergeant de mobilité commence à circuler dans les milieux

spécialisés. « *Au début des années 2000, au ministère des Transports, le vélo se trouvait face à des ministres spécialisés dans le fret maritime, parfois essentiellement préoccupés par la gestion de la SNCF ou celle d'Air France. Peu à peu, la notion de mobilité et de capacité des gens à se déplacer prit le pas sur le transport* », témoigne Jean-Marie Darmian. Une simple étape dans l'évolution de l'« homo-mobilis » ? Selon Gérard Mermet, la mobilité de demain sera impactée par la mobilité virtuelle et son zéro déplacement. Les visites du Machu Picchu ou des châteaux de la Loire en réalité virtuelle vont se répercuter sur la mobilité physique.

« Peu à peu, la notion de mobilité et de capacité des gens à se déplacer prit le pas sur le transport »

L'avenir n'est pas tout tracé

La transition écologique s'accompagne des mutations des autres modes de transport, notamment l'automobile. « *Disposera-t-on dans quinze ans d'un nombre important de voitures totalement autonomes exigeant des infrastructures*

adaptées alors qu'il faut des dizaines d'années pour changer un parc automobile ? », s'interroge Gérard Mermet, qui s'étonnerait moins de voir, d'ici 2030, le nombre de vélos dépasser celui des voitures dans les grandes villes.

Mutants, mutins ou moutons, les trois typologies défendues par le sociologue face au changement se retrouvent dans la mobilité : « *Les mutants sont farouchement favorables au changement, ils attendent le train de Tesla, une technologie qui va dans le sens de la mondialisation ; moins fascinés par la technologie et la globalisation, les mutins s'intéressent davantage à la qualité du quotidien. Parmi eux se recrutent beaucoup d'écologistes, peut-être davantage que chez les mutants ; ils sont mutins car ils considèrent que l'on est peut-être allé un peu trop vite et que la menace écologique se rapproche dangereusement. Quant aux moutons, ils ne savent pas encore ! D'un côté ils entendent le discours du Giec (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat), de l'autre celui de Donald Trump ! Ils ne savent pas trop, mais vont se décider un jour ou l'autre.* » ■

* Articles à retrouver dans les numéros de l'année (83, 84 et 85) de *Ville & Vélo*.

BULLETIN D'ABONNEMENT À VILLE & VÉLO

À compléter et à retourner au : **Club des villes & territoires cyclables** 33, rue du Faubourg-Montmartre 75009 Paris

- Tarif : 1 an / 5 numéros **27 € TTC**
- Tarif adhérent du Club des villes et territoires cyclables **22 € TTC**
- Tarif associations membres de la FUBicy, agences du réseau Fnau, DDE-DRE-CETE **22 € TTC**

Collectivité, société, association :

Nom : Prénom :

Fonction :

Adresse :

Tél : E-mail : @

- Je souhaite abonnement(s) à **Ville & Vélo**
- Je paierai à réception de facture
- Je souhaite recevoir une facture acquittée

Ci-joint mon règlement par chèque à l'ordre du : Club des villes et territoires cyclables d'un montant de€

Références bancaires : Banque : Crédit Mutuel, 47, rue Lafayette - 75009 Paris - Code banque : 10278
Code guichet : 06039 N° de compte : 00035666741 - Clé RIB : 70 IBAN: FR76-1027-8060-3900-0356-6674-170